

# Animateur d'Équitation

NIVEAU 3

CODE RNCP 37414– CODE DIPLÔME 56X33501

Lien site FFE : <https://metiers.ffe.com/animateur-ae/>

Vidéo métier Animateur Equitation : <https://youtu.be/ndNESABzC7g>

## OBJECTIFS

- ✓ Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre,
- ✓ Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés,
- ✓ Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur,
- ✓ Obtenir le Titre à Finalité Professionnelle Animateur d'Équitation.

## PRÉ-REQUIS

- ✓ Être âgé de 16 ans minimum,
- ✓ Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
- ✓ Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- ✓ Être titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE :
  - Galop 5 de cavalier ou de pleine nature (formation sur 1 an)
  - Galop 3 de cavalier ou de pleine nature (formation sur 2 ans)



## ENTREPRISES D'ACCUEIL

Centres équestres, écoles d'équitation.

## Rythme d'alternance

2 jours par semaine (hors vacances scolaires), (calendrier transmis au candidat et futur employeur).

Septembre  
2023

début de formation

490

heures de formation

Durée : 1 an

12

lieux de formation

Août  
2024

fin de formation



## CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres – 240h
- ✓ Module 2 : Maîtrise des techniques équestres – 100h
- ✓ Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80h
- ✓ Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70h



### HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA

[formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

[www.centredeformation-creara.com](http://www.centredeformation-creara.com) et

[www.monparcourshandicap.gouv.fr](http://www.monparcourshandicap.gouv.fr)

### APRÈS LA FORMATION

- ✓ Accès à l'emploi d'animateur d'équitation (emploi de catégorie 1 dans la convention collective du personnel des centres équestres), à titre permanent, occasionnel ou saisonnier),
- ✓ Poursuite d'études : *BPJEPS Activités Équestres* (niveau 4)

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

- ✓ Présentations théoriques interactives.
- ✓ Interventions de professionnels et cavaliers de haut niveau.
- ✓ Mise en situation pratique, à cheval et autour du cheval.
- ✓ Visites d'entreprises et participation à des événements professionnels.
- ✓ Travaux en groupe.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Durant la formation : évaluations formatives à l'issue des périodes définies dans le livret d'apprentissage,

Certifications finales :

La certification comporte 3 Unités Capitalisables (UC)

UC1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre.

UC2 : Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité.

UC3 : Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école.

Une UC correspond à un bloc de compétences mentionné au I de l'article L. 6323-6 du code du travail.

L'obtention d'une UC donne lieu à la délivrance par la FFE d'une attestation de réussite. Les UC ainsi délivrées sont acquises définitivement

Les attestations de réussite peuvent être délivrées par voie électronique.

Une attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation.

1<sup>ère</sup> promotion en 2022-2023,

Indicateurs à venir (Taux de réussite, Insertion professionnelle, poursuite d'études, satisfaction).

## LA REMUNERATION DES APPRENTIS



Rémunération 1 <sup>re</sup> année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 27% du SMIC 471,75 €	De 18 ans à 20 ans 43% du SMIC 751,31 €	De 21 ans à 25 ans 53% du SMIC 926,04 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1747,24 €
Rémunération 2 <sup>e</sup> année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 39% du SMIC 681,42 €	De 18 ans à 20 ans 51% du SMIC 891,09 €	De 21 ans à 25 ans 61% du SMIC 1065,82 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1747,24 €
Rémunération 3 <sup>e</sup> année d'exécution du contrat			
Moins de 18 ans 55% du SMIC 960,98 €	De 18 ans à 20 ans 67% du SMIC 1170,65 €	De 21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1362,85 €	26 ans et plus 100% du SMIC 1747,24 €

**SMIC brut au 01/05/2023**  
**1 747,24 € /mois sur 35 heures**  
Soit 11,52 € / heure

- La majoration vis-à-vis de l'âge intervient le 1<sup>er</sup> jour du mois suivant le jour où l'apprenti(e) atteint 18, 21 et 26 ans.
- L'apprenti(e) touche soit un pourcentage du SMIC, soit le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable

**Succession de contrats chez le même employeur  
ou chez un nouvel employeur**

**La rémunération sera...  
au moins égale à celle de la dernière année d'exécution du  
contrat précédent lorsque le diplôme a été obtenu**



## AUTRES AVANTAGES (pour apprentis)

Frais annexes (sous conditions)

- Hébergement (6 €/nuitée)
- Restauration (3 €/repas)
- Acquisition d'un 1er équipement (jusqu'à 500 €)

Permis de conduire (500 €)

Pour tout(e) apprenti(e)  
majeur(e)  
inscrit(e) à une auto-école

Une carte d'étudiant des métiers  
pour bénéficier de réductions réservées aux  
étudiants

Le Pass' Région jusqu'à 25 ans  
(validation auprès du CFA)

## DROITS ET DEVOIRS DES APPRENTIS

<https://www.centredeformation-creara.com/devenir-apprenti>

## TARIFS : (base 7900 euros net de taxe)

Formation financée par l'OPCO de l'employeur, gratuité de la formation pour l'apprenti.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- ✓ Avoir transmis son dossier de candidature complet.
- ✓ Passer les tests de sélection + entretien individuel avec le responsable de formation (sur rdv individuel), contacter l'UFA,
- ✓ Délais d'accès : signature d'un contrat possible 3 mois avant le début de la formation, ou après selon le diagnostic de positionnement établi..
- ✓ Avoir trouvé un employeur pour signer un contrat d'apprentissage

Encore plus d'aides à découvrir sur

[www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr)

## LIEUX DE FORMATION

Dept	Unité de Formation par Apprentissage	Adresse	site	Tel et mail
01	EQUITANNAZ	1607 Route de Pougny 01630 Peron	<a href="https://www.equitannaz.com/">https://www.equitannaz.com/</a>	06 72 33 79 07 equitannaz@gmail.com
01	ESPACE CHEVAL	323 St Oyen 01370 Courmangoux	<a href="https://espace-cheval.fr/">https://espace-cheval.fr/</a>	06 42 81 55 31 espace-teke@wanadoo.fr
01	Écurie Equ'AIN	1 Chem. de l'Île, 01700 Miribel	<a href="https://www.equain.fr/">https://www.equain.fr/</a>	06 76 84 90 70 04.78.55.23.02 equainannemette@gmail.com
03	L'ÉTRIER DE VILLEBRET	349 rue de la Guette - 03310 VILLEBRET	<a href="https://etrierdevillebret.wixsite.com/allier">https://etrierdevillebret.wixsite.com/allier</a>	04 70 03 66 74 (transfert sur port) aziz.ezzahir@wanadoo.fr
07	ECURIE DES ESSES	Pont Martel 07110 Montréal	<a href="https://www.facebook.com/ecuriedesesesses/">https://www.facebook.com/ecuriedesesesses/</a>	06 87 10 64 19 06 07 45 15 51 ecuriesdesesses@gmail.com
26	ECOLE DES ECUYERS	25 Chemin des carrières 26230 Chamaret	<a href="http://www.ecole-des-ecuyers.com">www.ecole-des-ecuyers.com</a>	07 69 52 55 95 info@ecole-des-ecuyers.com
38	CENTRE EQUESTRE DE BY	Route de By 38510 Courtenay	<a href="https://centre-equestre-de-by.fr/">https://centre-equestre-de-by.fr/</a>	06 87 48 28 27 senez.veroniqueppp@gmail.com
42	EQUIT ASTREE	507 route de la Grand-Grange 42130 St Etienne le Molard	<a href="https://www.equitastree.com/">https://www.equitastree.com/</a>	06 47 22 44 99 06 62 75 59 72 equitastree42@gmail.com
42	LAP SAINT ANDRE et CENTRE EQUESTRE DE LA ROCHE	1 rue du petit Lavoir 42450 Sury Le Comtal  Lieu dit "La Roche" 42680 St Marcellin En Forez	<a href="https://www.lycee-saintandre.fr/">https://www.lycee-saintandre.fr/</a>  <a href="https://www.centre-equestre-laroche.com/">https://www.centre-equestre-laroche.com/</a>	04 77 30 83 12 - Touche n°3 virginie.zantedeschi@cneap.fr infocequestredelaroche@orange.fr
69	PONEY CLUB DE CENVES	244 rue le crochet, 69840 Cenves	<a href="http://www.poney-club-cenves.com/">http://www.poney-club-cenves.com/</a>	06 47 89 55 83 poneyclubdecenves@gmail.com
69	INSTITUT SANDAR-LA SALLE et CLUB HIPPIQUE DE POLLIONNAY	392, chemin de la Sablière 69760 Limonest  Route de la Cozonière 69290 Pollionnay	<a href="https://www.sandar.org/">https://www.sandar.org/</a>  <a href="https://www.clubhippiquedepollionnay.com/">https://www.clubhippiquedepollionnay.com/</a>	04 78 35 11 30 catherine.lutz@cneap.fr  06 14 67 20 53 chpollionnay@orange.fr
74	Écurie des 2 Cœurs	336 Rte de Chez Robbe, 74570 Fillière	<a href="https://www.facebook.com/people/Ecurie-des-deux-coeurs/100057189111056/">https://www.facebook.com/people/Ecurie-des-deux-coeurs/100057189111056/</a>	06.03.70.78.71 06.72.34.46.15 formationecurie2coeurs@outlook.com



## CONTACT CFA REGIONAL

### CFA Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier CS 21001 69304 Lyon cedex 07

Tel : **06.29.96.06.06**

cfa.ara@cre.ffe.com

Numéro UAI : 0 0114 60 Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.